

LE JOURNAL

DES RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT

Prenons donc pour mot d'ordre et pour point de ralliement la haine du capital, le mépris du pouvoir. Louise Michel



N° 484 SAMEDI 23 MAI 2026

Énergie, carburants, alimentation... IL FAUT AUGMENTER LES SALAIRES ET LES PENSIONS !

Page 4

PFAS : l'ONU accuse la France

Après les scandales de l'amiante, du plomb ou du chlordécone, l'histoire semble se répéter aujourd'hui avec les PFAS. Cinq rapporteurs spéciaux du Conseil des droits de l'homme de l'ONU viennent d'interpeler la France sur la pollution aux PFAS dans la Vallée de la chimie, au sud de Lyon, évoquant de possibles *violations des droits humains* et accordent soixante jours aux parties concernées pour s'expliquer.

Ils reprochent à l'État français d'avoir eu connaissance depuis environ quinze ans de la présence de PFAS dans l'environnement et d'avoir attendu 2022 pour prendre des mesures concrètes pour protéger la population. L'inaction des gouvernements successifs est mise en cause, ce qui pourrait ouvrir la voie à d'autres actions en justice pour mise en danger d'autrui et écocide.

Les analyses sanguines des riverains de ces industries de la chimie démontrent des niveaux élevés de concentration en polluant éternels qui s'accumulent, avec le temps, dans l'air, le sol, l'eau des rivières, la nourriture et ont des effets catastrophiques sur la santé. C'est la première fois en France que des représentants des Nations Unies dénoncent la gestion des PFAS, mais aussi la première fois que l'État est officiellement incriminé. Le territoire français compterait 108 zones contaminées aux PFAS.

Les interpellations de l'ONU sur ce scandale nous confortent dans nos demandes de transparence concernant les boues de papeterie épandues en Haute-Marne. La réponse de la préfecture, que nous avons publiée la semaine dernière, ne nous a pas rassurés. Il est temps de réagir et vite avant que nous ne subissions le même sort que les riverains de la Vallée de la chimie ou les habitants des villages des Ardennes et de la Meuse.

Les résultats des nouvelles études demandées par la Préfecture, *dans les meilleurs délais*, doivent être, sûrs, véridiques, précis et accessibles à toutes et tous. L'épandage des boues contenant des PFAS doit être interdit dans les meilleurs délais, également.

Marie-Rose Patelli

STÉPHANE MARTINELLI,
MAUVAIS PERDANT page 2

CIGÉO, LABORATOIRE DE
L'ARBITRAIRE page 2

LES CHIFFRES PARTIELS DE LA CAF • HÔPITAL, LES FACHÉS
ET LES FACHOS • LA BOLLORISATION DU CINÉMA page 3

LE RN ET LES VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES page 2

NON À L'EXPULSION DE
RAMY SHAATH page 4

VIVE LA COMMUNE
SAMEDI 30 MAI - 11H30
VRONCOURT-LA-CÔTE (52)
VILLAGE NATAL DE LOUISE MICHEL
HOMMAGE À LOUISE MICHEL
ET À LA COMMUNE DE PARIS



PRISE DE PAROLE • LECTURE DE TEXTES ET DE
POÈMES AVEC L'ASSOCIATION AU CŒUR DES
MOTS • APÉRITIF • PIQUE NIQUE TIRÉ DU SAC

COVOITURAGE
RENDEZ-VOUS À 10H15 • PLACE DU CHAMP DE
MARS - CHAUMONT • CONTACT : 06 75 57 39 07

INITIATIVE DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉ·ES DE CHAUMONT
ET DE LA LIBRE PENSÉE DE HAUTE-MARNE

RASSEMBLEMENT
SAMEDI 23
MAI 2026
PALESTINE
LIBRE
CHAUMONT 11 H
PLACE DE LA Mairie

Clarification de Canal+
17 MAI 2026 | PAR ALLAN BARTE

FESTIVAL DE CANNES : MAXIME SAADA, PATRON DE CANAL+
RÉAGIT À LA TRIBUNE DES 600 PROFESSIONNEL·LES DU CINÉMA
APPELLANT À RÉSISSER À L'EMPRISE DE VINCENT BOLLORÉ

C'EST UNE HONTE !
CE N'EST PAS PARCE
QUE BOLLORÉ POSSEDE
LE GROUPE CANAL+,
QU'IL VA CONTRÔLER
POLITIQUEMENT
LE CINÉMA !!!

NOUS SOMMES
COMPLÈTEMENT
INDÉPENDANTS !



C'EST POURQUOI,
À CANAL+, NOUS
NE TRAVAILLERONS
PLUS JAMAIS AVEC
LES SALES GAUCHISTES
WOKISTES QUI ONT OSÉ
SIGNER CETTE PETITION
ATTAQUANT NOTRE
MAÎTRE À TOUS !!

Allan
BARTE

CIGEO, LABORATOIRE DE L'ARBITRAIRE

Qui ne se souvient de la promesse sans cesse répétée pour endormir les craintes légitimes suscitées par l'installation du soi-disant laboratoire de Bure : « les populations seront consultées ».

Comme on le sait, les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent. Avec le cynisme décomplexé propre aux serviteurs de la macronie finissante, les autorités administratives viennent de décider d'escamoter l'obstacle de l'enquête publique obligatoire prévue dans le processus décisionnel.

Alors qu'elle était programmée pour la fin de l'année 2026, les préfets de la Meuse et de la Haute-Marne en ont avancé la date de plus de trois mois afin de court-circuiter l'éventuelle mobilisation des opposants.

Et, pour être bien certain qu'elle ne risque pas de mettre en lumière les incohérences du projet et ses dangers, elle sera réduite à la portion congrue.

Le périmètre de l'enquête a été limité aux villages à proximité immédiate du site (10 km) directement concernés par ce projet pharaonique et irresponsable.

Pour plus de « sûreté » encore, elle ne durera que 45 jours alors que, de l'avis général, compte tenu de l'ampleur des questions posées, une durée de 2 à 3 mois était nécessaire.

Enfin, aucune réunion publique ne sera organisée (on se rappelle de l'importance de la réunion publique organisée pour le projet du super méthaniseur de Chamaramandes).

On ne peut que déplorer une fois de plus un tel mépris à l'égard des populations. Il ne serait pas possible sans la complicité d'élus locaux qui ont, pour beaucoup, vendu l'intérêt de leurs mandants pour quelques lampadaires.

Notre syndicat se joint au CEDRA (collectif contre l'enfouissement des déchets nucléaires) qui invite la population à participer à l'enquête publique sur CIGEO :

en ligne sur www.registre-numerique.fr/dac-cigeo,
ou par mail à dac-cigeo@mail.registre-numerique.fr



A. Fellner

MERCI, MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL

Merci à Arlette, Chantal, Jean-Michel, Nicole, Daniel, Jean, Francine, Laurent, Guillaume, Xavier, Nathalie, Patricia, Aline, Olivier, Aurore et Éric, Gérard, Mireille, Lionel, Christian, Anne-Marie, Francis et Christine, Liliane, Marie-Thérèse, Claire, Marinette, Jean-Claude, Bernard, Simone, Jacqueline, Annie, Ludmilla, Michèle, Françoise et Jean-Paul, Patrick et Sylvie, Régis, Josiane, Hervé, Christian, Rachel, Michel, Josiane, Jean-Jules, Annick, Nathalie, Patrice, Dominique, Marie-Christine, Pierre, Richard, Sylvie, Jean-François, Christophe, Jeanne, Gillette et Jean-Claude, Jean-Pierre, Alain, Jean-Louis, Maurice, Anne, Christine, Patricia, Agnès, Jorge, Luc, Claudine, Colette, Christian et Marie-Claude, Marylène, Gisèle, André et Josette, Josette, Marie-Thérèse, Marie-Christine, Olivier, Jean-Luc, Christine, Margaret, Ludmila, Michel, Élise, Xavier, Jeannette, Séverine, Francis, François, Yvette, Jean-Marie, Claude et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT

Nom : Prénom :

Verse.....euros

Remettre à un.e militant.e du syndicat CGT des retraité·es de Chaumont

STÉPHANE MARTINELLI, MAUVAIS PERDANT ?

Le propre d'une élection est, soit de conforter des élus dans leur politique et le mode de gestion de cette politique, soit de marquer une rupture ou d'exprimer un besoin de changement. Stéphane Martinelli a perdu l'agglomération, il doit accepter que les choix de gouvernance appartiennent à d'autres, ceux qui ont été élus, et s'interroger sur le manque d'intérêt de certains sous sa propre direction.

Son avenir était à l'agglomération, au SDED (Syndicat départemental de l'énergie et des déchets), et au Pays de Chaumont (agglomération de Chaumont, Meuse Rognon et Trois Forêts).

Ce n'est sans doute pas facile d'abandonner une posture de quasi-potentat et de devoir accepter des choix imposés, mais autre chose est de croire, comme certains hommes ou femmes politiques, qu'ils sont indispensables partout et pour toujours.

Martinelli semble être de ceux-là en choisissant le SDED plutôt que le Pays de Chaumont. Il laisse entendre, avec une certaine vanité, que son absence va quasiment entraîner le chaos. S'il remercie ses collaborateurs, et c'est de bon ton en cas de départ, il s'auto-félicite de sa maîtrise des dossiers importants et structurants que porte le Pays, en particulier le SCOT, (schéma de cohérence territoriale).

Ce faisant, il laisse sous-entendre que les nouveaux acteurs n'auraient peut-être ni les compétences, ni les ressources pour gérer des dossiers primordiaux et mener à bien des projets structurants.

On est à la limite du procès d'intention, du mépris des services qui assurent les transitions et nourrissent les nouveaux élus de leurs compétences et connaissances.

Là où d'autres souhaitent la réussite à leurs successeurs, Martinelli jette le doute. On est loin de l'intérêt public.

Louis Laprade

Sources l'Affranchi n°1643 - 1644

Hôpital : les fâchés (avec les chiffres) et les fachos

Fan de la chimère rolampontaise, le nouveau maire de Langres, Théo Caviezel, s'oppose à la construction du nouvel hôpital de Langres. Il a décidé, pour affirmer sa détermination, de tenir la prochaine réunion de son conseil municipal sur le site retenu par l'Agence régionale de santé et le Département.

Souhaitant le soutenir, des élus locaux, dont Christophe Minoux-Fèvre et Sophie Delong, se sont associés aux responsables RN, Christophe Bentz et Frédéric Fabre, pour pondre un communiqué commun appelant la population à assister à l'événement. Ce faisant, ils se basent encore sur l'incohérence que nous n'avons cessé de dénoncer.

D'un côté, ils affirment que Rolampont se situe au centre des secteurs centre et sud du département. De l'autre ils disent que ça concerne plus de 110 000 habitants.

Il faudrait savoir ! Car pour placer Rolampont au milieu de quelque chose, il faut supprimer une grande partie du secteur de Chaumont. Mais si on veut considérer que la zone d'attractivité des deux hôpitaux actuels approche bien les 120 000 habitants, il faut admettre qu'elle s'étend jusqu'à Joinville et Barsur-Aube. Auquel cas le «cœur stratégique du bassin de vie», comme ils disent, se trouve plutôt à Chaumont.

Notre syndicat, qui milite pour le développement de deux hôpitaux dignes de ce nom, a toujours refusé l'idée d'un établissement unique sur un secteur aussi vaste. Nous sommes d'ailleurs d'accord avec les signataires du communiqué lorsqu'ils réclament (désormais) le maintien de la chirurgie à Langres. Mais si c'est, comme ils le précisent, en attendant d'obtenir gain de cause sur le projet «médián» (que leur promet d'ailleurs Bentz en cas de

victoire de Bardella ou Le Pen), leur positionnement devient pathétique.

Lionel Thomassin

Les chiffres partiels de la CAF

Dans son édition du 9 mai dernier, le Jhm nous a appris que la Caisse d'allocations familiales de Haute-Marne avait, en 2025, fait condamner trois fraudeurs à des peines de prison et récupéré 2,2 millions d'euros auprès d'allocataires ayant bénéficié d'erreurs «volontaires ou non».

Tout est dans le titre et l'accroche. Mais dans le corps de l'article on s'aperçoit que l'organisme a aussi remboursé 730 000 euros à des personnes qui ont été victimes d'erreurs. Le gain s'élève donc à moins de 1,5 million d'euros.

L'article précise également que les fraudeurs avérés ne représentent que 0,4 % des allocataires. Ce qui remet tout de même les choses en perspective.

Pour arriver à de tels résultats, la CAF déclare avoir réalisé 104 000 contrôles en un an sur la seule Haute-Marne. Ça laisse rêveur ! On n'ose imaginer les milliards que l'Etat pourrait récupérer s'il prenait la peine de contrôler les plus riches dans les mêmes proportions !..

Le Jhm a collecté ces chiffres lors d'une conférence de presse organisée par les responsables de la CAF, en présence du président qui est d'ailleurs un membre de la CGT.

Dans un souci d'information complète, on aurait pu attendre de sa part une estimation du nombre de Haut-Marnais qui pourraient bénéficier d'aides, mais qui ne les demandent pas. Et puis surtout, il aurait été bon de s'intéresser aux allocataires qui, ayant trop perçu suite à une erreur (pas forcément de leur fait) et tout dépensé, se sont retrouvés dans de grandes difficultés pour rembourser. On aurait aimé savoir si, au moins, ils avaient été accompagnés. **L.T.**

La bollorisation actée du cinéma

Si les délires d'extrême droite sont de plus en plus acceptés dans notre société, c'est en bonne partie à cause de l'activisme effréné de Vincent Bolloré, qui pèse de plus en plus sur les moyens d'information et de culture. Une petite résistance s'est fait jour récemment dans le monde de l'édition. Et puis voici que 600 professionnels du cinéma ont signé une pétition contre l'uniformisation des films et une «prise de contrôle fasciste sur l'imaginaire collectif».

Voilà qui a fâché Maxime Saada, le patron de Canal +, groupe contrôlé par Bolloré.

M. Saada a déclaré qu'il œuvrait en toute indépendance et que, désormais, il ne travaillerait plus avec les signataires de la pétition. Belle contradiction ! En blacklistant les voix critiques, il montre au contraire qu'il est désormais complètement inféodé à Bolloré. Il leur donne donc raison.

Lionel Thomassin

Le RN antisyndical...

Il ne faut jamais attendre longtemps pour que le RN retrouve ses vieux réflexes. Un jour c'est l'antisémitisme mis sous le boisseau le temps d'une éphémère dédialisation, un autre l'antiféminisme ou l'homophobie. Le racisme comme fil brun...

À Carcassonne, à peine élu, le nouveau maire RN (parti qui prétend représenter les ouvriers) a engagé une procédure visant à expulser les organisations syndicales de leurs locaux de la Bourse du travail.

Dans une lettre adressée au ministre de l'Intérieur et au ministre du Travail, les secrétaires nationaux des syndicats CGT, CFDT, FO, CGC, FSU, UNSA et Solidaires rappellent qu'affaiblir ou faire disparaître les Bourses du travail revient à porter atteinte à la capacité des salariés à se défendre collectivement et à accéder concrètement à leurs droits. Une décision contraire à la Convention sur la liberté syndicale de 1948. Dans une démocratie, les syndicats ne doivent jamais être réduits au silence par le pouvoir politique.

À Carcassonne, l'ensemble des syndicats est entré en résistance contre la politique fasciste de la mairie...Avec notre solidarité.

PRENEZ CONTACT/ADHÉREZ

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Tél :

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr Tél : 06 79 61 00 78

À renvoyer : Syndicat CGT des retraités de Chaumont 24 avenue du Général Leclerc 52000 CHAUMONT

IL FAUT AUGMENTER LES SALAIRES ET PENSIONS

2.2%, c'est le taux d'inflation publié par l'Insee le 13 mai dernier. Le Smic va donc augmenter mécaniquement d'autant. Ce n'est pas du plus, c'est juste le maintien du niveau de vie pour les salarié·es au Smic. Avec cette revalorisation, on est loin de compte.

L'explosion des prix du carburant depuis le début de la guerre a conduit mécaniquement à une envolée des prix des produits de consommation qui fragilisent un peu plus le niveau de vie de millions de travailleurs et de travailleuses. Le Smic n'a pas connu de revalorisation depuis 13 ans.

Pour éviter ce tassement salarial, **il faut rétablir l'indexation des salaires sur les prix**, à l'image de la Belgique ou du Luxembourg, pour ne plus perdre en niveau de vie. C'est l'échelle mobile des salaires, en vigueur en France jusqu'en 1983, qui nous a permis de faire face au choc pétrolier de 1973. Il faut la rétablir !

Si la situation est préoccupante pour les salarié·es payé·es au Smic, elle est catastrophique pour les retraité·es qui n'ont eu cette année qu'une augmentation de 0,9% de leur pension ; situation encore pire pour les retraites du régime Agirc-Arrco puisque l'augmentation des complémentaires n'interviendra qu'au 1er novembre 2026.

Cela consacre une nouvelle et brutale perte du pouvoir d'achat des pensions qui vient donc s'ajouter à celles subies ces dix dernières années. De 2017 à 2025, l'inflation officielle a été de 19,3%. Dans le même temps, les pensions ont augmenté de 16,1%.

La mobilisation des retraité·es depuis des mois et au moment du débat parlementaire sur la loi de finances 2026 a permis un certain recul du gouvernement : l'abattement de 10% d'impôt a été maintenu, une nouvelle augmentation des franchises médicales supprimée, l'ASPA (minimum vieillesse) ne sera pas gelée, l'ALD ne sera pas partiellement remise en cause.

Cela dit, la situation vécue par les ménages de retraité·es au quotidien, avec le poids des dépenses contraintes, loyer, alimentation, électricité, gaz, chauffage, mutuelles et assurances complémentaires, est encore aggravée par les conséquences de la guerre au Moyen-Orient déclenchée par Donald Trump. Elle pèse sur le coût du pétrole et de l'énergie en premier lieu et, en cascade, sur nombre de matières premières utilisées pour les produits de grande consommation.

Une seule solution, exiger par l'action l'augmentation des retraites du régime général et des retraites complémentaires.

Syndicat CGT des retraité·es de Chaumont

NON À L'EXPULSION DE RAMY SHAATH

Ramy Shaath est une figure politique palestinienne et égyptienne, défenseur des droits humains, ancien conseiller de Yasser Arafat. Il a joué un rôle actif dans les négociations pour l'établissement d'un État palestinien indépendant dans les années 1990. Installé en Égypte, il s'engage ensuite dans les mobilisations qui conduisent au renversement du dictateur Hosni Moubarak.

En juillet 2019, il est arrêté au Caire pour son engagement en faveur de la transition démocratique. Il est détenu deux ans et demi sans jugement alors que son épouse, française, est expulsée d'Égypte.

En janvier 2022, après une intense campagne internationale, il est libéré. Emmanuel Macron salue alors publiquement la libération de Ramy Shaath. Mais depuis le début du génocide à Gaza, la répression contre ceux qui expriment leur solidarité avec la Palestine ne semble plus connaître de limite. Aujourd'hui, c'est le même président qui cherche à expulser Ramy Shaath au prétexte d'une « menace grave à l'ordre public ».

Signez et faites signer la pétition. [CLIQUEZ ICI](#)

LE RN SE MOQUE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La semaine dernière à l'Assemblée nationale le Rassemblement National a voté contre l'extension du téléphone "grave danger" pour les femmes victimes de violences.

Ce téléphone portable permet à la victime de joindre le service d'assistance 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pour prévenir les nouvelles violences qu'elle pourrait subir du fait de son ex-partenaire. 6 565 de ces téléphones étaient actifs en juillet 2025 (+ 483 % entre 2020 et 2023).

Mais il en faudrait beaucoup plus car, en dépit des signalements ou des dépôts de plainte, la victime et souvent avec elle ses enfants, n'ont pu être efficacement protégés. Six féminicides ont eu lieu en neuf jours en mai et pour certains accompagnés d'infanticides.

On décompte déjà 53 féminicides depuis le début de l'année, soit un tous les deux jours et demi. Et que propose le RN contre ces violences ? Il vote contre l'extension de ce téléphone à plus de victimes. Toutes les femmes devraient le savoir et s'en souvenir.

Rappel des numéros d'urgence :

Violences femmes le 3919

Enfance en danger le 119.

En parler, c'est refuser le silence. Agir, c'est refuser que ça continue.

Marie-Rose Patelli

“ S'il y a des miséreux dans la société, des gens sans asile, sans vêtements et sans pain, **c'est que la société dans laquelle nous vivons est mal organisée.** On ne peut pas admettre qu'il y ait encore des gens qui crèvent la faim quand d'autres ont des millions à dépenser en turpitudes. ”

Louise Michel

